

CONTRAT TERRITORIAL EAU MULTITHÉMATIQUE DU BASSIN DE L'OUDON 2020-2025



BILAN 2020-2023

Version : 26/07/2022

Maîtres d'ouvrages :



Partenaires Financiers :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Contexte

Le contrat territorial eau multithématique du bassin de l'Oudon 2020-2025 a été construit avec les acteurs territoriaux de l'Oudon et a été signé le 10/09/2020. Ce CTeau répond à quatre enjeux :

-Qualité de l'eau : Améliorer la qualité de l'eau, respecter les normes et objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, et répondre aux enjeux d'alimentation en eau potable et de diversification de la ressource.

-Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.

-Gestion quantitative de l'eau : Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique.

-Mobilisation des acteurs : Fédérer les acteurs autour du contrat et servir d'exemple pour d'autres territoires.

L'intégralité des documents constitutifs du CTeau sont consultables sur www.bvoudon.fr .

Ce document a pour but de faire le bilan de la mise en œuvre des actions sur la période 2020-2022, afin de permettre, si nécessaire, un ajustement des actions pour la période 2023-2025.

Ce bilan a été réalisé en interne au printemps 2022 par chacun des maîtres d'ouvrages, avec une coordination du syndicat du bassin de l'Oudon. Le bilan a été présenté au COPIL du CTeau qui s'est tenu le 21 juin 2022. La présente synthèse est amendée des échanges et réflexion de cette réunion de COPIL.

Avancement des Objectifs du CTeau

Paramètre	Objectifs chiffrés à l'horizon de 3 ans	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans	Réalisation en mai 2022
Enjeux : Qualité de l'eau : Améliorer la qualité de l'eau, respect des normes et objectifs DCE, et réponse aux enjeux d'alimentation en eau potable et de diversification de la ressource.			
Teneurs en nitrate à la prise d'eau de Segré	Un seul dépassement des 50mg/l par an	Un seul dépassement des 50mg/l par an	2020 : 0 2021 : 1 dépassement le 05/01. 2022: 0 dépassement au 01/06
Teneurs en nitrate au point de suivi de l'Oudon à Andigné (fréquence 12 analyses)	Un seul dépassement des 50 mg/l ET baisse des teneurs en nitrates	Un seul dépassement des 50 mg/l sur les 6 ans ET baisse des teneurs en nitrates	2020-2021: 0 au 16/07/21 (dernière donnée disponible sur Naiade)
Fréquence de dépassement des pesticides totaux à la prise d'eau de Segré, et au point de suivi à Andigné (fréquence 12) dans l'eau brute.	Segré : 100% des valeurs inférieures à 2 µg/l et 90% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l Andigné : 100% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l	Segré : 100% des valeurs inférieures à 2 µg/l et 90% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l Andigné : 100% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l	Segré 2020: 90% des valeurs inférieures à 1,6µg/l et 2µg/l Segré 2021 :50% des valeurs inférieures à 1,6µg/l, 59% inférieures à 2µg/L (75% et 100% sans la bentazone) Andigné au 16/07/2021: 61% de dépassement des 1,6µg/l
Mobilisation sur les aires des captages souterrains*	50 % minimum de la SAU mobilisée (= engagé dans des diagnostics) (soit 340 ha sur 680 ha au total)	80 % minimum de la SAU mobilisée (= engagé dans des diagnostics) (soit 544 ha sur 680 ha au total)	Chalonge: 91% Fauvières: 74% Eperonnière: 80% Plaine: 0%
Linéaire de haies plantées	Moyenne de 30 km plantés/an	Moyenne de 30 km plantés/an	Au moins 20 km. En attente des données consolidées
Enjeux : Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.			
Pourcentage d'ouvrages faisant obstacle à la	- 19 % obstacles à la continuité écologique - 32 % continuité partielle	- 16 % obstacles à la continuité écologique	- 20 % obstacles à la continuité écologique - 28 % continuité partielle

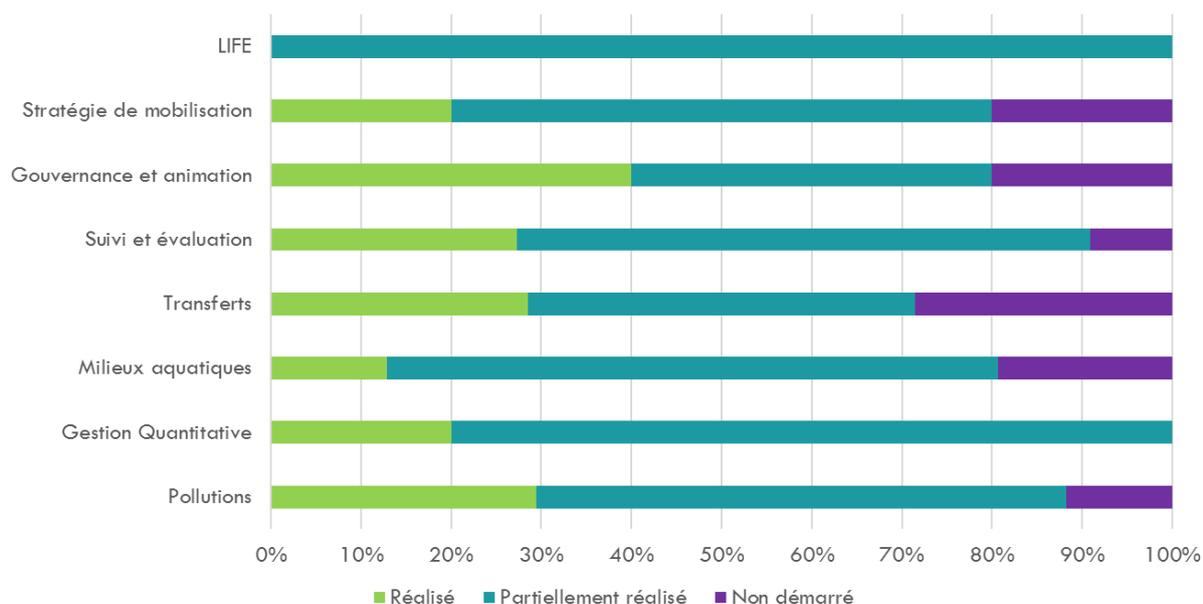
Paramètre	Objectifs chiffrés à l'horizon de 3 ans	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans	Réalisation en mai 2022
continuité écologique	- 50 % continuité assurée Les objectifs tiennent compte de ce qui a déjà été fait et du fait que ce sont majoritairement des ouvrages privés.	- 29 % continuité partielle - 55 % continuité assurée Les objectifs tiennent compte de ce qui a déjà été fait et du fait que ce sont majoritairement des ouvrages privés.	- 52 % continuité assurée
Taux d'étagement	- Argos (0,5), - Verzée (0,85) - Oudon Craon-Segré (0,88) - Pelleterie (0,22)* - Chéran aval (0,24) <i>* objectif fixé par la CLE</i>	- Argos (0,39)*, - Verzée (0,70)* - Oudon Craon-Segré (0,79)* - Pelleterie (0,22)* - Chéran aval (0,16)** <i>* objectif fixé par la CLE</i> <i>** objectif supérieur à celui fixé par la C.L.E. car objectif déjà atteint</i>	- Argos (0,37), - Verzée (0,81) - Oudon Craon-Segré (0,88) - Pelleterie (0,04) - Chéran aval (0,24)
Nombre d'ouvrages rendus transparents	10 ouvrages supplémentaires	18 ouvrages supplémentaires	9 ouvrages
Nombre d'ouvrages aménagés pour le franchissement piscicole	3 ouvrages supplémentaires	6 ouvrages supplémentaires	4 ouvrages
Linéaire de libre écoulement rétabli	10 km supplémentaires	15 km supplémentaires	6,7 km
Linéaire de cours d'eau restauré (R1, R2, R3) R1 diversification, R2 fonctionnelle, R3 fonctionnelle et mobilité	15 km	30 km	14 km
Nombre de zones humides restaurées	4 zones humides supplémentaires	10 zones humides supplémentaires	3 zone humides
Présence du Chabot	Présence sur 6 stations	Présence sur 8 stations	Présence sur 3 stations

Paramètre	Objectifs chiffrés à l'horizon de 3 ans	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans	Réalisation en mai 2022
Surface d'herbier d'espèce végétale invasive	Stabilisation de la surface d'herbier	Stabilisation de la surface d'herbier	Baisse des herbiers de jussie sur l'Oudon – Augmentation sur la tête de bassin de la Verzée (étang Saint Aubin) Apparition du Paspale à 2 épis
Enjeu : Gestion quantitative de l'eau : Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique.			
Nombre d'étude de vulnérabilité	4 projets	6 projets	4 études menées et 1 réalisation
Nombre d'exploitations accompagnées dans les leviers d'adaptation au changement climatique (haies, sols, arbres, agronomie,...)	40 exploitations	150 exploitations	63 exploitations (DCS +groupes de progrès + PSE)
Nombre de plan d'eau déconnecté/effacé	3 plans d'eau supplémentaires déconnectés/effacés	6 plans d'eau supplémentaires déconnectés/effacés	3 projets d'effacement
Enjeu : Mobilisation des acteurs : Fédérer les acteurs autour du contrat et servir d'exemple pour d'autres territoires.			
Participation aux réunions multi-partenariales de suivi du contrat	60 % de participation	60 % de participation	42% des structures au COPIL 2020 48% des structures au COPIL 2021
Mobilisations des acteurs dans la zone test multi-thématique	60% des riverains	60% des riverains	Nombre de personnes touchées Verzée amont: 70
Connaissance du programme d'actions		60 %	Evaluation 2025

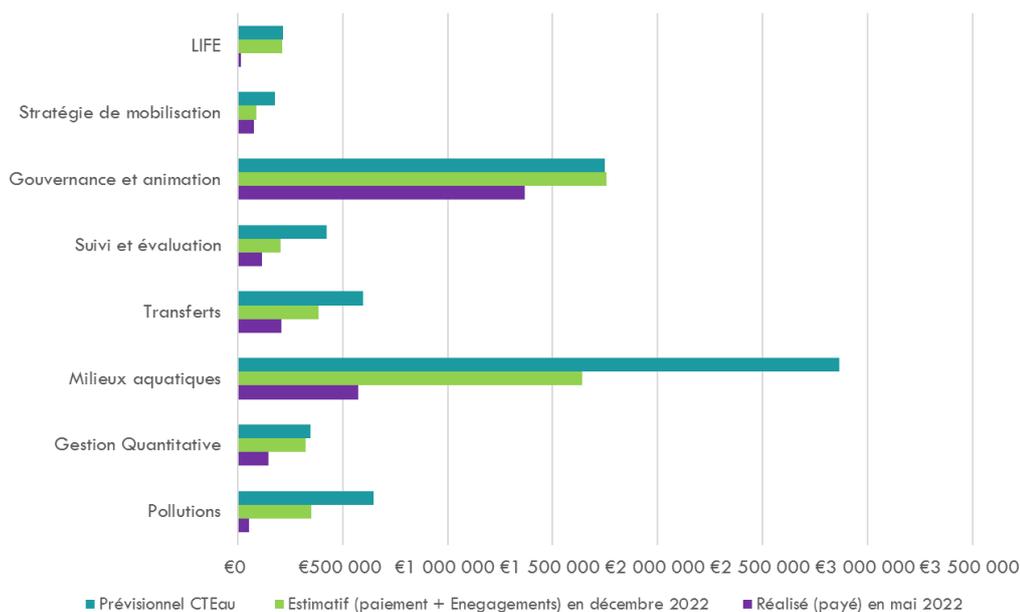
BILAN DES ACTIONS

En mai 2022, 22% des actions inscrites au CTEau étaient réalisées, 62% partiellement réalisées et 16% non démarrées. L'estimation est d'une réalisation financière de 71% pour l'ensemble du contrat. La sous-réalisation s'explique en partie par les aléas pour quelques actions phares, comme la révision du SAGE (retardée pour coller au calendrier PTGE) ou la restauration de la continuité (évolution de la politique nationale).

Réalisations par thème



Réalisation financière par thème



Points forts/points faibles du contrat

(tableau co-construit par les MOA et les membres du COPIL)

	Points forts/ à conserver/ poursuivre/ réussites	Points faibles/ à modifier/ abandonner/ blocages
Efficienc	<p>Zones multithématiques localisées</p> <p>Approche multi thématique</p> <p>Des objectifs bien calés sur des actions détaillées</p> <p>Bon niveau de réalisation et d'atteinte des objectifs</p> <p>Actions diversifiées, programme riche</p> <p>L'angle sociologique sur le Chéran est pertinent</p>	<p>Zonage ciblé</p> <p>La question de la gestion quantitative limite l'efficacité de l'ensemble des actions. Le sujet avance trop lentement.</p> <p>Modifications législatives en matière de restauration de la continuité écologique</p> <p>Difficultés pour faire réaliser les actions par certains prestataires</p> <p>Diagnostics- accompagnement agricole, les difficultés du précédent contrat se poursuivent malgré les mesures prises</p> <p>Mettre en place plus de panneaux explicatifs des actions</p> <p>Suivi qualité : fluctuation des cadences de l'AELB et menace sur les financements Région</p>
Gouvernance	<p>Des élus impliqués</p> <p>Représentativité des acteurs impliqués</p> <p>Légitimité du Syndicat du Bassin de l'Oudon reconnue pour le portage du CT (périmètre compétence)</p>	<p>Perte de proximité des élus de terrain</p> <p>Réunion d'intégration des nouveaux arrivants (notamment les élus)</p> <p>Faible participation des élus aux comités syndicaux</p> <p>Place des EPCI dans la gouvernance</p> <p>Renforcer les échanges entre Maître d'ouvrage</p> <p>Beaucoup de réunions (CTEAU + CLE + PTGE)</p> <p>Parfois difficile d'intervenir dans les réunions</p>
Interactions/ communication	<p>Echanges avec les partenaires</p> <p>Bonne réponse des exploitants sur les AAC souterrains, car public plus restreint</p> <p>Beaucoup de communication réalisée, un effort sur la vulgarisation envers le grand publique qui fonctionne bien.</p>	<p>Lien avec les AAPPMA à renforcer</p> <p>Objectifs parfois divergents entre acteurs</p> <p>Mobilisation difficile (pêcheurs, agriculteurs...)</p> <p>L'AAC de Segré est très grande, compliqué de mobiliser</p>
Ressources financières et humaines	<p>Durée de 3 ans permet d'ajuster pour les 3 autres années</p> <p>Le Syndicat du bassin de l'Oudon est dynamique, bien structuré et efficient au vu des moyens humains.</p> <p>Organisation à consolider</p> <p>Expertise technique et bonne connaissance du terrain et des acteurs</p> <p>Les ressources financières ne semblent pas être un frein</p>	<p>Durée de 3 ans trop courte</p> <p>Ressources humaines : limite les ambitions. Des mouvements de personnel. Un encadrement nécessaire des nouveaux arrivants et apprentis.</p> <p>Demandes croissantes en interne et en externe (charge de travail importante)</p> <p>Multiples dossiers de subventions à déposer : Proposition de s'inscrire dans une convention annuelle avec une liste d'actions et montants définis pour l'année.</p> <p>Lourdeur et complexité administrative</p> <p>Revoir l'équilibre des participations financières (EPCI Bassin de l'Oudon)</p>

